

Sâles: «Les quatre font la une» en Gruyère

La commune fribourgeoise de Sâles est constituée de quatre villages fusionnés en 2001: Maules, Romanens, Rueyres-Treyfayes et Sâles. Elle recense 1879 hectares et 1423 habitants, principalement propriétaires. Comme partout, elle a dû faire face à une augmentation des volumes de déchets. Son bulletin semestriel «Les quatre font la une» rappelle régulièrement les bonnes pratiques en matière de prévention, de tri et d'élimination.

L'exécutif de la commune compte sept conseillers, dont M. Nicolas Hassler, vice-syndic et responsable du dicastère «Finances, gestion des déchets, ordre public, transports publics». Il a suivi le projet, puis la construction de la déchèterie principale ouverte en janvier 2015.

Un réseau de déchèteries

Bien qu'à bonne distance du centre de la commune, cette déchèterie présente de nombreux avantages par rapport à l'ancienne: le terrain déjà équipé appartient à la commune, le voisinage artisanal est moins sensible aux nuisances, et le lieu facilement accessible en toute saison, y compris par les camions des repreneurs. Actuellement, la commune défend encore auprès du canton une réduction de la vitesse sur la route principale, afin que la sortie de la déchèterie soit plus sûre.

Elle est ouverte les mardis et vendredis soirs ainsi que le samedi matin. Un emplacement pour les biodéchets est accessible en tout temps. Une convention permet de maintenir une solution de proximité: les agriculteurs (près d'une cinquantaine dans la commune) reprennent à tour de rôle le contenu de la benne de gazon et de déchets verts pour le composter.

Hormis Sâles, les villages disposent d'une déchèterie secondaire. Il est possible d'y déposer les emballages métalliques, le verre, les huiles, les textiles, les emballages pour boisson en PET. Un conteneur pour



Les habitants respectent les consignes de qualité de la benne de gazon et compost.



Un arrêt de bus permet théoriquement l'accès à la déchèterie en transports publics. Une limitation de la vitesse de la route de transit aux abords de la déchèterie diminuerait les risques de collision.

sacs poubelle est également à disposition en cas d'absence ou de vacances des habitants le jour de la collecte. Sinon, les sacs sont à déposer chaque mercredi matin pour un enlèvement en porte-à-porte.

Une taxe de base adaptée

Dès 2015, la taxe de base a augmenté d'un tiers, pour atteindre 60 francs par habitant de plus de 18 ans ou entreprise. Les ordures ménagères sont taxées par l'intermédiaire d'une vignette (2.50 francs par sac de 35 litres), à coller sur les sacs poubelle noirs classiques. Actuellement, l'auto-financement de la gestion des déchets dépasse légèrement les 70 %¹.

La commune rappelle régulièrement dans son bulletin le choix des filières idéales, en particulier le retour aux magasins des vieux appareils ou des emballages plastiques. Ces derniers ont parfois trop tendance à prendre le chemin de la benne des

encombrants, alors qu'ils peuvent facilement entrer dans un sac de 35 litres. Pour M. Hassler, le fait que la collecte officielle du PET ne tolère que les emballages pour boisson² complique beaucoup le tri par les habitants qui pensent bien faire en triant tous les objets en PET.

Boîte à livres et jardins partagés

La commune a transformé l'ancienne cabine téléphonique de Sâles en boîte à livres. En 2018, elle a mis à l'honneur l'article 9 du règlement communal sur le compostage individuel en offrant un bon de 20 francs pour l'achat d'un composteur. Depuis le printemps 2019, partant du constat que de plus en plus d'habitants désirent maîtriser ce qu'ils ont dans leur assiette, mais aussi que de nombreux jardins potagers sont laissés à l'abandon, la commune met à disposition une plateforme d'échanges. Une action qui permet également de sensibiliser la population aux circuits courts nécessitant moins d'emballages.

Informations recueillies par **Anne-Claude Imhoff**, leBird, auprès d'**Estelle Chayrou** et **Thierry Gendre**, respectivement secrétaire et boursier communaux, www.sales.ch